

Zeitschrift: Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas

Herausgeber: Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)

Band: 65 (2018)

Heft: 1: Fascicule français. La règle du jeu

Artikel: Le Discours à l'Académie française (1693) de Fénelon : entre poétique et polémique

Autor: Paschoud, Adrien

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-787421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le *Discours à l'Académie française* (1693) de Fénelon : entre poétique et polémique

Adrien PASCHOUD
Université de Bâle

Abstract: Prononcé en 1693, le *Discours à l'Académie française* de Fénelon est bien davantage qu'un écrit de pure circonstance. Au-delà de l'éloge de Pellisson, à qui Fénelon succède au rang d'académicien, se dessine une réflexion plus large sur les belles-lettres (composition, style, effets) et leur évolution historique. Mais, surtout, Fénelon déplace le centre de gravité du discours encomiastique à des fins de polémique religieuse. Car il entend écarter les soupçons, véhiculés par le clan réformé, qui pesaient sur l'authenticité de la conversion au catholicisme de Pellisson. Le propos participe d'une « écriture de l'action » (Christian Jouhaud) destinée à faire taire les voix dissidentes et à conforter ainsi la politique absolutiste.

Keywords: Pellisson, art poétique, absolutisme, controverse confessionnelle, édification.

Le 31 mars 1693, Fénelon prononce devant les membres de l'Académie française l'éloge de celui à qui il succède, Paul Pellisson-Fontanier, décédé quelques semaines auparavant¹. Au-delà des conventions d'usage, cette allocution mérite qu'on s'y arrête pour deux raisons. En premier lieu, l'exercice hautement codifié du discours académique est le support d'une réflexion plus large sur le statut de l'art poétique : composition, style, effets. Fénelon y trouve matière pour penser l'évolution des belles-lettres entre asianisme et atticisme. Mais, surtout, l'œuvre de Pellisson infuse dans les principes qui sous-tendent la propre esthétique de Fénelon. Un dialogue se noue en pointillé entre une œuvre achevée, réservée à la « postérité » (p. 534), et l'autre en voie de constitution dans son versant fictionnel². En second lieu, Fénelon utilise le registre encomiastique à des fins de polémique confessionnelle, dérogeant ainsi aux règles de l'Académie française (l'institution ne devait pas, en principe, être le lieu de débats religieux)³. Dans son allocution, Fé-

1 Fénelon, *Discours prononcé dans l'Académie française le mardi trente-unième mars MDCLXXXIII à la réception de Monsieur l'Abbé de Fénelon, Précepteur de Monseigneur le Duc de Bourgogne et de Monseigneur le Duc d'Anjou*, dans *Œuvres*, éd. Jacques Le Brun, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1983, t. I, pp. 531-539. Toutes les citations renverront à cette édition et seront insérées dans le corps de l'article.

2 La première ébauche des *Aventures de Télémaque* remonte à 1692 ; les *Dialogues des morts* sont rédigés la même année pour être achevés en 1695. Fénelon est également l'auteur de fables pédagogiques. Ces textes sont rédigés dans le cadre du préceptorat du jeune Duc de Bourgogne, commencé en 1689.

3 Le XXI^e statut de l'Académie française précise en effet qu'« il ne sera mis en délibération aucune matière concernant la religion ».

nelon entend battre en brèche les soupçons de crypto-protestantisme qui entouraient Pellisson. Ce dernier était mort sans avoir reçu les derniers sacrements, ce qui trahissait selon la *Gazette de Rotterdam*, un périodique favorable aux réformés et aux jansénistes, les profondes réserves que cet homme aurait manifestées à l'encontre du catholicisme (Pellisson était né dans un milieu protestant et avait abjuré en 1670). Répondant à l'actualité la plus prégnante (la *Gazette de Rotterdam* paraît le 16 février 1693), le *Discours à l'Académie française* participe de fait d'une véritable campagne d'opinion destinée à exonérer Pellisson de toute accusation de conversion feinte.

Fénelon lecteur de Pellisson : les éléments d'une poétique

Une traduction partielle de l'*Odyssée* d'Homère, un ouvrage inachevé de jurisprudence, une *Relation contenant l'histoire de l'Académie française* (1653, rééditée en 1672), des écrits théologiques visant à la concorde (*Réflexions sur les différends en matière de religion* [1686-1690], *De la tolérance des religions* [1692]) : tels sont les ouvrages de Pellisson que Fénelon évoque dans son *Discours à l'Académie française*. Le contexte de rédaction de ce corpus pour le moins disparate, écrit sur près d'une quarantaine d'années, est éludé à dessein⁴. Car seul importe le rang éminent que le défunt académicien a occupé au sein des belles-lettres. De fait, il serait illusoire d'attendre de Fénelon un discours objectif et critique sur l'œuvre de son prédécesseur compte tenu du respect écrasant dû aux anciens académiciens. En témoigne à cet égard le développement consacré à la *Relation contenant l'histoire de l'Académie française*. Usant d'un style « noble et léger », Pellisson, « montra » dans ce « chef-d'œuvre [...] son caractère, qui était la facilité, l'invention, l'élégance, l'insinuation, la justesse, le tour ingénieux » (p. 533). Audace poétique et respect des normes se conjuguent remarquablement, poursuit Fénelon : « [Pellisson] osait heureusement, pour parler comme Horace [Épîtres, II, I, v. 166], ses mains faisaient naître les fleurs de tous côtés ; tout ce qu'il touchait était embelli » (*ibid.*)⁵. Pellisson est également loué pour la maîtrise dont il a fait preuve sur le plan de la composition. Procédant « pas à pas », l'historiographe a su « enchaîner les faits les uns dans les autres » (p. 534)⁶. Loin de se

4 Il y a une seule exception : Fénelon rappelle que les volumes qui devaient suivre la première édition de la *Relation contenant l'histoire de l'Académie française* n'ont pu être menés à bien en raison de l'embalement de Pellisson sur ordre de Colbert entre 1661 et 1666 (Fénelon, *Œuvres*, t. I, éd. cit., p. 536).

5 On trouve dans la *Lettre à l'Académie française* (1716) un propos exactement semblable pour désigner l'art rhétorique de Cicéron (Fénelon, *Œuvres*, éd. Jacques Le Brun, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1997, t. II, p. 1152).

6 S'il n'en fait pas explicitement mention, Fénelon a peut-être consulté le *Projet de l'histoire de Louis XIV* (1670) de Pellisson, un texte dans lequel est énoncé le devoir de rigueur inhérent à toute démarche historiographique : « L'histoire passe beaucoup de circonstances que le jour-

perdre dans la poussière des événements, l'ancien académicien a cerné au plus près les régimes de causalité historique : Fénelon met alors en avant le choix heureux des « circonstances »⁷.

C'est à dessein que Fénelon s'attache avant tout à louer les qualités littéraires de la *Relation contenant l'Histoire de l'Académie française*⁸ (les autres écrits de Pellisson ne font l'objet que de commentaires succincts). Au travers de cet ouvrage, Fénelon marque non seulement sa déférence envers son prédécesseur, mais aussi envers ses pairs. Le panégyrique se dédouble. Fénelon célèbre l'institution au travers de celui qui en fit l'éloge ; il établit une continuité entre le passé et le présent. Mêlant sa voix à celle de Pellisson, il livre un récit glorieux des origines de l'Académie française. Sont évoquées la sociabilité mondaine du cercle lettré de Valentin Conrart (dont Richelieu s'inspira), puis la mise en œuvre des objectifs de réforme de la langue. Le rôle éminent que Racan, Vaugelas, Corneille, Voiture et d'autres y ont naguère joué est ensuite rappelé : « On y retrouve le mérite et la vertu joints à l'érudition et à la délicatesse, la naissance et les dignités avec le goût exquis des lettres » (p. 534). La trame narrative de l'ouvrage de Pellisson est donc pleinement respectée. Fénelon s'en démarque toutefois sur deux points. D'abord, il omet les références antiques (l'Académie française est semblable, selon Pellisson, au siècle d'or d'Auguste) sans doute pour veiller à ne pas suggérer une quelconque précellence des Modernes sur les Anciens⁹. Ensuite, et cela importe bien davantage, Fénelon retrace l'évolution des belles-lettres. Sous les auspices de la prestigieuse académie, l'écrivain, à l'image

nal et les Mémoires rapportent. Elle ne se met point en peine de combien de pas la tranchée a été avancée, et quels régiments sont entrés en garde chaque jour, quand cela n'a rien produit d'extraordinaire. Mais en récompense, sur les actions, et les personnes principales, quand il est question du Maître, et d'un exemple instruisant de valeur, de fermeté, de grand sens, comme notre Roy en a donné mille, elle relève et fait valoir bien de petites choses que le journal et les Mémoires ont accoutumé de négliger. Tout ce qu'elle rencontre de grand, elle le met dans un plus beau jour par un style plus noble, plus composé, qui renferme beaucoup en peu d'espace, et où il n'y a point de paroles perdues » (cité par Louis Marin, *Le Portrait du roi*, Paris, Minit, 1981, p. 50). Dans sa *Lettre à l'Académie française*, Fénelon définit les lignes programmatiques d'un traité sur l'écriture historiographique (*Œuvres*, t. II, éd. cit., p. 1178). Il insiste sur l'impérieuse nécessité d'unifier le sujet.

7 Cf. *Lettre à l'Académie française*, *ibid.*, p. 1179 : « Sans les circonstances, les faits sont déchargés », écrit Fénelon au sujet du métier d'historiographe. Notons cependant que Pellisson ne néglige pas, loin s'en faut, les « circonstances » jugées secondaires : « & [je] n'y oublierai pas même plusieurs petites circonstances qu'un Historien omettrait sans doute » (Pellisson, *Relation contenant l'histoire de l'Académie française*, Paris, Le Petit, 1653, p. 3).

8 Ce récit à été commenté par Christian Jouhaud, *Les Pouvoirs de la littérature*, Paris, Gallimard / NRF, 2000, pp. 11-14 et par Hélène Merlin, *L'Excentricité académique : littérature, institution, société*, Paris, Les Belles Lettres, 2001, pp. 27-31 et pp. 41-47. Voir aussi Karine Abiven, *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. De Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, Paris, Garnier, 2015, pp. 375-376.

9 Fénelon commente la Querelle des Anciens et des Modernes dans le chapitre V de la *Lettre à l'Académie française*. Il y affiche une position tout en équilibre (*Œuvres*, t. II, éd. cit., p. 1143).

de l'artiste, a atteint au « vrai » en parfaite conformité avec la doctrine aristotélicienne : « On a enfin compris, messieurs, qu'il faut écrire comme les Raphaëls, les Carraches et les Poussins ont peint, non pour chercher de merveilleux caprices et pour faire admirer leur imagination en se jouant du pinceau, mais peindre d'après nature » (pp. 535-536)¹⁰. Les belles-lettres sont désormais affranchies d'une esthétique asianiste qui leur a longtemps porté ombrage. Ayant banni les aberrations d'une imagination dérégulée¹¹, elles privilégient la clarté de l'expression contre les vains ornements d'une écriture « gothique » (p. 535)¹². La métaphore architecturale n'est pas fortuite. Fénelon établit une analogie entre la perfection des belles-lettres promue par l'Académie française et l'harmonie des formes, l'équilibre des proportions, la raison (des qualités qu'incarne l'architecture de la Grèce antique). Cette analogie traduit l'adéquation du tout et des parties qui doit présider à la représentation (historiographique, mimétique). Fénelon l'affirmera en d'autres endroits de son œuvre : « Cette unité de dessein fait qu'on voit d'un seul coup d'œil l'ouvrage tout entier, comme on voit de la place publique d'une ville toutes les rues et toutes les portes, quand toutes les rues sont droites, égales et en symétrie », lit-on dans la *Lettre à l'Académie française* (1716)¹³. Métaphorisé ici par la rectitude optique (les objets s'offrent par gradation à un regard surplombant), le principe d'unité confère à la représentation sa valeur esthétique, pédagogique et morale. La hauteur de vue que l'observateur du monde physique doit impérativement respecter est un levier indispensable à la connaissance du vrai.

Le *Discours à l'Académie française* part donc d'un éloge circonstancié pour explorer plus largement le statut de la représentation et pour promouvoir, en corollaire, le rôle de l'Académie française : Fénelon procède à ce que nous nommerions aujourd'hui une entreprise de patrimonialisation. Le travail des académiciens a conduit les hommes de lettres à privilégier le « naturel », la « simplicité » et le « sublime » (p. 535). Il n'est pas indifférent que Fénelon s'attache à ces trois termes qui occuperont, de même que la métaphore architecturale, une place prépondérante dans son esthétique. Le

¹⁰ Poussin est évoqué dans les *Dialogues des morts*, chapitre LII (« Parthasius et Poussin »), dans *Œuvres*, t. I, éd. cit., pp. 426-432 : Poussin a su s'élever au « sublime ». Fénelon commente Raphaël dans sa *Lettre à l'Académie française* (*Œuvres*, t. II, éd. cit., p. 1163). Selon Marc Fumaroli, le tableau de Poussin *Et in Arcadia ego* (1637-1638) était très probablement destiné aux membres des académies littéraires de Rome ou de Florence (*L'École du silence. Le sentiment des images au XVII^e siècle*, Paris, Champs-Flammarion, 1998 [1994], p. 33).

¹¹ Dans sa *Lettre à l'Académie française*, Fénelon condamne les excès de l'imagination qu'il qualifie de bruyante et d'étourdissante notamment en matière d'art oratoire.

¹² Cf. *Lettre à l'Académie française*, dans *Œuvres*, t. II, éd. cit., pp. 1196-1197, qui contient un développement sur le « gothique ».

¹³ *Ibid.*, p. 1151. Voir Olivier Leplatre, *Fénelon ou l'inquiétude du politique*, Paris, Hermann, 2015, p. 108.

« naturel » appartient de plain-pied à la tradition aristotélicienne. D'après la *Poétique*, l'imitation de la nature est au fondement de toute entreprise mimétique (genre, formes) : la versification dans la tragédie et dans l'épopée, par exemple, obéit à ce principe supérieur¹⁴. Selon Fénelon, le « naturel » assoit une parfaite adéquation entre les mots et les choses, à l'inverse de la parole mensongère des sophistes¹⁵. Le second terme, la « simplicité », constitue la marque de la véritable éloquence, celle de Démosthène et, dans une mesure moindre, de Cicéron¹⁶. La simplicité est la pierre de soutènement de la recherche du « beau » et du « vrai ». L'homme de lettres doit ainsi éviter les pièges des « ornements superflus », des « pointes » et des « jeux d'esprit »¹⁷. La simplicité est une composante essentielle de toute représentation accomplie, mais aussi de l'attitude même de l'artiste. Ce dernier doit « s'oublier »¹⁸, c'est-à-dire laisser éclore sa pensée, en délaissant toute afféterie inutile. Envisagé dans son acception esthétique et spirituelle, le troisième terme, le « sublime », désigne ce qui élève et émeut l'âme (dans le sillage du traité de Longin¹⁹), mais aussi, sur le plan spirituel, ce qui permet à l'homme de discerner le bien du mal. Fénelon établit une alliance profonde entre le terrestre et le céleste. Car la représentation (littéraire, picturale) doit toujours refléter une dimension qui lui est supérieure – et l'on connaît l'apport fondamental du néo-platonisme dans la pensée spirituelle de Fénelon²⁰. La représentation, sous ses atours variés, constitue un support privilégié entre réalité et idéalité.

Outre le regard surplombant qu'il offre sur l'histoire des belles-lettres, le *Discours à l'Académie française* vaut aussi et surtout pour le rapport de proximité qui s'établit entre l'œuvre de Pellisson et l'œuvre fictionnelle de Fénelon, alors en voie de constitution. Une forme d'innutrition se dessine en filigrane. Fénelon rompt alors avec l'exercice de l'éloge académique *per se*. Il se meut dans une sphère plus intime, celle de son propre travail d'écrivain. En témoigne à cet égard le principe de l'évidence descriptive ou *enargeia* : « [Pellisson] racontait [...] avec tant d'art pour transporter le lecteur dans le temps où les choses s'étaient passées, qu'on s'imagine y être et qu'on s'oublie dans le doux tissu de ses narrations » (p. 534). Par l'usage des figures, la *Relation contenant l'Histoire de l'Académie française* de Pellisson

14 Aristote, *Poétique*, éd. Michel Magnien, Paris, Le Livre de Poche, 1990, 1449a et 1460a.

15 Fénelon se réfère à la critique platonicienne des sophistes dans le *Gorgias*.

16 Fénelon, *Lettre à l'Académie française*, dans *Œuvres*, t. II, éd. cit., p. 1146 ; voir également p. 1152.

17 *Ibid.*, p. 1148 et p. 1160.

18 *Ibid.*, p. 1161.

19 Le traité de Longin est traduit en français en 1674. Fénelon admire cette œuvre qu'il commente dans la *Lettre à l'Académie française*.

20 Outre les travaux de Jacques Le Brun, voir Monika Simon, *Fénelon platonicien ? Étude historique, philosophique et littéraire*, Münster, Ars rhetorica, 2005.

entre en résonance avec la réécriture du chant IV de l'*Odyssée* d'Homère qui constitue la matière des *Aventures de Télémaque*. En effet, le dessein de ce roman pédagogique est de « peindre » l'Antiquité homérique pour penser les principes de la sage gouvernance²¹. Fénelon met en œuvre une écriture qui sache taire qu'elle est fiction pour conduire son auditeur (et son lecteur) à déchiffrer, par le détour de la représentation, le réel. Il s'agit là d'un enjeu crucial. La fiction antiquisante donne une épaisseur au vrai grâce au pouvoir d'élévation des tropes. Il y a donc dans ces lignes consacrées au « génie » de Pellisson une remarquable attention à la coalescence entre vérité et fiction. Dans cette perspective, la démarche de Fénelon accorde une place de premier plan à la « métalepse ». Cette « figure de l'imagination créatrice »²² a pour effet de brouiller les catégories ontologiquement distinctes entre la narration et les événements narrés. Proche de l'hypotypose (aux côtés de la métonymie et de la métaphore, voire de l'allégorie) selon les définitions de la rhétorique à l'âge classique, la métalepse conduit le lecteur à céder à la vérité (feinte) que suscite le roman. Le lecteur est alors invité à s'immerger comme acteur à part entière dans le récit. La métalepse se définit comme un procédé de contamination entre le monde du lecteur et le monde représenté, un effet d'autant plus puissant qu'il repose précisément sur un objet inexistant (l'*Odyssée* d'Homère et par extension toute *mimésis*). C'est là le projet qui sous-tend *Les Aventures de Télémaque*, « livre-carte », « livre-tableau », « livre-estampe » destiné à s'imprimer « sensiblement » dans l'esprit de l'auditeur et du lecteur²³.

Un éloge du pouvoir : Richelieu, Louis XIV

Nous nous en sommes tenus jusqu'ici à explorer le premier mouvement du *Discours à l'Académie française*, voué aux qualités littéraires de Pellisson et aux prolongements que Fénelon leur donne dans le champ de l'art poétique. S'il faut célébrer un individu, il faut également louer l'institution qui l'a consacré et, à travers celle-ci, le pouvoir absolutiste. L'Académie française est née de la volonté d'un seul homme, Richelieu, qui a su s'entourer de grands personnages dont les compétences ont permis d'accroître le rayon-

21 Cf. « Peindre, c'est non seulement décrire les choses, mais en représenter les circonstances d'une manière si vive et si sensible, que l'auditeur s'imagine presque les voir » (Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, dans *Œuvres*, t. I, éd. cit., p. 34).

22 Gérard Genette, *Nouveaux discours du récit*, Paris, Seuil, 1983, p. 59. La métalepse peut être envisagée comme figure ou comme principe de transgression du récit. Nous ne l'envisageons que dans le premier cas (le second étant réservé aux jeux fictionnels chez un Diderot ou un Sterne). Sur les enjeux définitoires de cette notion, voir *Métalepses. Entorses au pacte de représentation*, éd. John Pier et Jean-Marie Schaeffer, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005.

23 O. Leplatre, *Fénelon ou l'inquiétude du politique*, op. cit., p. 371.

nement de la culture française. Richelieu a ainsi imposé son patronage en donnant « corps » à un cercle de lettrés (notons que le mot « corps » pour désigner l'Académie française est utilisé par Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie française* pour faire montre de son allégeance envers cette institution)²⁴. Ici encore, Fénelon suit de près Pellisson mais pour en élargir considérablement le propos. D'un récit de fondation somme toute attendu, le *Discours à l'Académie française* glisse en effet vers une célébration du pragmatisme politique de Richelieu :

Pénétrant dans le secret de nos ennemis, et impénétrable pour celui de son maître, il remuait de son cabinet les plus profonds ressorts dans les cours étrangères pour tenir nos voisins toujours divisés. Constant dans ses maximes, et inviolable dans ses promesses, il faisait sentir ce que peuvent la réputation du gouvernement et la confiance des alliés. Né pour connaître les hommes et pour les employer selon leurs talents, il les attachait par le cœur à sa personne et aux desseins de l'État (p. 534).

Fénelon dresse un portrait en tous points élogieux du Cardinal, décrit comme un homme remarquablement habile. De l'espace clos de son cabinet émane une figure qui assoit sa domination selon l'adage antique « diviser pour mieux régner ». Richelieu a su conduire une action politique forte dans un contexte historique tendu en raison des rivalités mettant aux prises les souverainetés européennes. Ce savoir, Richelieu l'exerce grâce à ses qualités d'observateur du monde humain.

Comme on le voit, les contraintes qui pèsent sur le genre encomiastique revêtent une fonction que l'on qualifiera d'abrasive. En effet, elles rendent caduque toute contestation de l'action politique du Cardinal. Le contraste est saisissant si l'on met en parallèle le *Discours à l'Académie française* et les *Dialogues des morts* (1692-1695). Dans cet ouvrage, Richelieu est décrit comme un homme qui a su manœuvrer certes avec habileté, mais non sans équivoque²⁵. Là où le *Discours à l'Académie française* célèbre l'habileté politique de Richelieu, les *Dialogues des morts* explorent ce même motif sous l'angle de la dissimulation. Tel un comédien de tête, Richelieu excelle à jouer un rôle tout en se faisant passer pour un modèle de probité²⁶. Son action politique traduit en creux une inquiétude fondamentale d'obédience augustinienne. Fénelon suggère en effet que le politique court toujours le risque d'être contaminé par les passions les plus délétères au premier rang desquelles se trouve l'amour-propre. Les *Aventures de Télémaque* prolongeront, pour la radicaliser, la critique du pouvoir en germe dans les *Dialogues des morts*. Au

24 Fénelon, *Lettre à l'Académie française*, dans *Œuvres*, t. II, éd. cit., p. 1137.

25 Fénelon, *Dialogues des morts*, dans *Œuvres*, t. I, éd. cit., pp. 494-495.

26 O. Leplatre, *Fénelon ou l'inquiétude du politique*, op. cit., pp. 252-253.

travers d'une galerie de monarques dévoyés, Fénelon dénonce les dérives d'un pouvoir qui divise l'être réduit à la seule *libido dominandi*. Pour parer à cela, Fénelon s'attache à établir les principes de la sage gouvernance : celle-ci ne peut être menée qu'au regard d'une mystique qui lui est extérieure. Ainsi le pouvoir n'est jamais auto-suffisant, il ne peut être « déspiritualisé » sans quoi il ne ferait que reconduire la doctrine jugée scandaleusement immorale de Machiavel.

Dans son *Discours à l'Académie française*, Fénelon poursuit son éloge du pouvoir absolutiste en évoquant la figure de Louis XIV, dans des termes semblables à ceux qui qualifiaient l'action politique de Richelieu²⁷. Fénelon dresse un portrait des plus flatteurs d'un monarque qu'il décrit comme un remarquable homme de guerre. Il assigne alors une gloire intemporelle à l'action politique du roi, participant en cela de la propagande royale dont on sait qu'elle s'est manifestée au travers des supports les plus variés : production littéraire et picturale, médailles, gravures, statuaire, etc.²⁸. Parallèlement, Fénelon reprend l'image apollinienne que Louis XIV avait lui-même imposée aux artistes et hommes de lettres de la Cour :

Tandis que d'une main il fait tomber à ses pieds les murs de tant de villes fortes aux yeux de tous ses ennemis consternés, de l'autre il fait fleurir, par ses bienfaits, les sciences et les beaux-arts dans le sein tranquille de la France (p. 537).

Entièrement inféodé au registre encomiastique, le *Discours à l'Académie française* demeure exempt, comme on le voit, de tout jugement nuancé sur l'action politique de Louis XIV. Seule importe la volonté d'inscrire, *via* le registre épique, l'agir royal dans la postérité. Il faudra se tourner vers *Les Aventures de Télémaque* pour lire une critique acerbe, sous le voile de l'Antiquité, du bellicisme de Louis XIV. Ainsi, par exemple, le passage du Rhin, le 12 juin 1672, abondamment représenté dans la peinture du temps pour célébrer le triomphe de Louis XIV, se voit parodié. Fénelon dessine alors une contre-lecture du mythe royal au travers d'un puissant imaginaire de la corruption morale et physique²⁹.

27 L'éloge du monarque n'a rien de surprenant : c'est une pratique qui s'est institutionnalisée au sein de l'Académie française à la fin des années 1660. Fénelon a sans doute lu le *Panegyrique du Roy Louis XIV prononcé le 3 février 1671* de Pellisson. Voir l'anthologie de Pierre Zoberman, *Les Panegyriques du Roi prononcés dans l'Académie française*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1991 (l'éloge de Pellisson se trouve aux pages 97-104). Pellisson, outre le panegyrique du Roi, fait également l'éloge de Richelieu, « premier Protecteur & premier Auteur de notre Société, Génie tutélaire des ces Assemblées » (p. 104).

28 Voir Joël Cornette, *Le Roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Payot, 1993.

29 Voir l'analyse d'Olivier Leplatre portant sur la mort infâmante du tyran Boccoris (*Les*

Un contexte de controverse confessionnelle

Le *Discours à l'Académie française* ne se limite pas à magnifier les exploits passés de Louis XIV. Il épouse également l'actualité la plus immédiate. Fénelon fait état des menaces qui pèsent sur le Royaume de France, notamment la Ligue d'Ausbourg, née en 1688, qui avait scellé l'alliance de plusieurs princes protestants. Fénelon fait alors de Louis XIV le véritable héraut de la foi catholique :

Mais que vois-je, messieurs ? une nouvelle conjuration de cent peuples qui frémissent autour de nous pour assiéger, disent-ils, ce grand royaume comme une seule place. C'est l'hérésie, presque déracinée par le zèle de Louis, qui se ranime, et qui rassemble tant de puissances (537).

Le *Discours à l'Académie française* est ici l'allié de la politique anti-protestante menée par le pouvoir absolutiste sur le plan extérieur, bien entendu, mais aussi intérieur³⁰. De nombreux libelles avaient essaimé en France après les premières dragonnades, dès 1681, et surtout après la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685. L'intention de leurs auteurs est bien évidemment de dénoncer la politique hautement répressive du pouvoir louis-quatorzien envers les minorités réformées. Il s'agit alors de nier, au nom de la liberté de conscience, l'authenticité de la foi des « nouveaux convertis », obtenue par le seul usage de la force. C'est dans ce contexte polémique extrêmement tendu qu'émanent les attaques dont Pellisson fut l'objet – et que Fénelon s'attache à réfuter dans son allocution. Il lui faut alors prouver que l'abjuration de Pellisson en 1670 était en tous points sincère et que sa mort ne traduisait en rien un attachement dissimulé au protestantisme. L'allocution de Fénelon s'inscrit en cela dans un ensemble plus vaste d'apologies catholiques qui visent à combattre les rumeurs que plusieurs écrits d'obédience réformée avaient propagées, dont la *Gazette de Rotterdam* (qui paraît également sous le titre *Journal historique*), datée du 16 février 1693, soit quelques jours après la mort de Pellisson. Refusant l'invective (que d'autres apologies catholiques avaient privilégiée)³¹, Fénelon s'attache tout d'abord à retracer les circonstances qui

Aventures de Télémaque, éd. Jacques Le Brun, Paris, Gallimard, Folio, 1995, Livre II, pp. 58-61), un homme qui incarne le double inversé de Louis XIV (*Fénelon ou l'inquiétude du politique*, op. cit., pp. 41-42). La *Lettre à Louis XIV*, écrite la même année que le *Discours à l'Académie française*, dénoncera ouvertement les excès du monarque.

30 Dans le même temps, le *Discours à l'Académie française* de Fénelon décrit Louis XIV comme un homme qui a su parachever, sur le plan intérieur, la politique de pacification confessionnelle menée par Henri IV. Contre toute vraisemblance historique, Fénelon établit alors, pour la magnifier, une filiation entre les rois de France. Ici encore, il reconduit la propagande royale, entièrement vouée à la gloire de Louis XIV, décrit comme une figure anagogique du divin.

31 Voir la « Lettre sur la mort de M^r. Pelisson contre la fausseté publiée dans la Gazette de Rotterdam du 16 février de cette année [1693], où on le fait mourir Protestant » ([s.l], [s.n.],

ont conduit Pellisson à se convertir au catholicisme. Fénelon construit de toutes pièces un récit édifiant. Il use pour cela du registre de la biographie spirituelle : il décrit d'abord les souffrances qui affectèrent Pellisson, embastillé entre 1661 et 1666 sur ordre de Colbert. Mais cet emprisonnement a été, poursuit Fénelon, la condition essentielle à l'irruption soudaine de la Vérité. Fondé sur la réversion des contraires (« ce passage des ténèbres à la lumière », p. 537), ce récit montre l'action de la Providence : celle-ci a décillé les yeux d'un esprit « indépendant », que l'« hérésie » avait longtemps tenu égaré³². La puissance divine parachève alors une quête intérieure, *sensible*, mais aussi intellectualisée : car c'est de ce moment mystique, don du « pur amour » de Dieu, que naîtra l'ample production apologétique de Pellisson, dont Fénelon vante la profondeur de pensée.

Le traitement narratif de la conversion au catholicisme de Pellisson s'inscrit, comme on le voit, dans une stratégie discursive visant à écarter toute forme de contestation³³. Il en est de même de la mort de Pellisson que Fénelon rapporte ainsi :

Nous l'avons vu, malgré sa défaillance, se traîner encore au pied des autels jusqu'à la veille de sa mort, pour célébrer, disait-il, sa fête et l'anniversaire de sa conversion. Hélas ! nous l'avons vu, séduit par son zèle et par son courage, nous promettre, d'une voix mourante, qu'il achèverait son grand ouvrage sur l'eucharistie. Oui, je l'ai vu les larmes aux yeux, je l'ai entendu, il m'a dit tout ce qu'un catholique nourri depuis tant d'années des paroles de la foi peut dire pour se préparer à recevoir les sacrements avec ferveur. La mort, il est vrai, le surprit, venant sous l'apparence du sommeil. Mais elle le trouva dans la préparation des vrais fidèles (p. 537).

Relevant d'un lieu commun de la littérature spirituelle, celui des *ultima verba*, ce passage mobilise le procédé rhétorique de l'évidence descriptive. Le verbe « voir » est inscrit dans un régime anaphorique. Il s'agit d'abord

[s.d.]). Dans cet écrit anonyme, tout n'est que « calomnies » destinées à « noircir la mémoire d'un homme si célèbre » (p. 2). L'auteur de cet opuscule s'attache à dénoncer une « secte » (p. 2) dont la moindre parole est marquée du sceau de la tromperie et de la dissimulation. Une parole venant d'un territoire évidemment honni, la Hollande. Une parole redoutable puisqu'elle s'est diffusée à Paris dans la seule intention de déstabiliser l'ordre établi. L'auteur reconduit l'accusation traditionnellement menée contre les réformés, accusés de vouloir fomenter une sédition et de nuire à l'autorité de l'Église. Les réformés propagent ainsi de fausses rumeurs au travers de « vers satiriques que l'on fait contre la Catholicité de M. Pellisson » (p. 3).

32 Cf. « La philosophie la plus grave et la plus austère ne se montrait qu'avec un visage riant » (Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, dans *Œuvres*, t. I, éd. cit., p. 13).

33 Notons que Fénelon ignore ou passe sous silence les accusations de vénalité que certains réformés avaient portées à l'encontre de Pellisson. Justel dans une lettre adressée à Huet (4 octobre 1687) affirme ainsi que la conversion de Pellisson obéissait avant tout à des motivations purement intéressées (voir la « Notice » de Jacques Le Brun consacrée au *Discours à l'Académie française* dans Fénelon, *Œuvres*, t. I, éd. cit., p. 1406, n. 2).

de présentifier l'objet représenté dans l'esprit du lecteur. Les modalités énonciatives (« nous », « je »), les marques d'exclamation propres à susciter le *pathos* (« Hélas ! »), ainsi que ce « oui », tout cela contribue à créer un effet de présence-absence. Le sens de l'ouïe (« je l'ai entendu ») est également convoqué. Il traduit le motif de la prédication – la parole de Dieu parle à l'âme, ici de manière différée. Fénelon se fait donc le spectateur, mais aussi l'acteur, d'une scène édifiante dont il s'agit d'accréditer la véracité. Le moment de la mort, venue « sous l'apparence du sommeil », doit être dans cette perspective traité avec le plus grand soin. Car Fénelon doit rétablir (ou conforter) l'histoire officielle voulue par le pouvoir royal, en évitant toute interprétation dissidente. Il livre dès lors moins le récit de la mort édifiante dans la foi catholique qu'un récit de non-conversion à la doctrine ennemie, celle du protestantisme. Le récit de la mort de Pellisson se mue ainsi en un exercice de pouvoir : l'efficacité du discours est mesurée à l'aune de l'effet contraint qu'il exercera sur le lecteur. Proche de l'écriture des mémoires autobiographiques, ce récit édifiant n'appelle aucune contradiction. Fénelon définit *a priori* l'interprétation que devra en donner son lecteur, anticipant dans ses mécanismes mêmes le risque d'une dérive herméneutique. Il construit ainsi un « piège » selon l'expression de Louis Marin. Le tissu hautement polémique du cas Pellisson est donc réinvesti dans un discours verrouillé dans ses intentions apologétiques. Ce récit tout entier tourné vers l'édification sera accueilli très favorablement, comme on s'en doute, par les milieux catholiques : Bossuet en fera l'éloge. Mais il y aura aussi des voix discordantes émanant en premier lieu de la sphère réformée. Sans qu'il soit fait explicitement mention du *Discours à l'Académie française* de Fénelon, la mort de Pellisson est évoquée dans l'article « Pellisson » du *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle (1696-1697)³⁴. Le point de vue y est nuancé. Bayle infirme certes les soupçons des réformés à l'encontre de la conversion au catholicisme de Pellisson, mais il pointe dans les notes infra-paginales de cet article les interprétations divergentes que la mort de l'académicien a suscitées, suggérant indirectement que le conte édifiant que l'Église catholique a construit ne constitue qu'une version parmi d'autres. Là réside la démarche sceptique de Bayle, lorsqu'elle feint de reconduire le récit officiel pour en démonter subrepticement les rouages.

34 Pierre Bayle, article « Pellisson », dans *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 1696-1697, pp. 769-773. Notons que Bayle a instrumentalisé Pellisson pour faire croire que ses ouvrages *Réponse d'un nouveau converti* et *L'Avis aux réfugiés* (lus comme des ouvrages anti-protestants) étaient précisément dus au défunt académicien, preuve de l'importance que cette figure a revêtue dans le contexte des polémiques confessionnelles. Voir Antony McKenna, « Les masques de Pierre Bayle : pratiques de l'anonymat », *Littératures classiques* 80 (2013), pp. 237-238.

Quelques mots pour conclure. Le *Discours prononcé dans l'Académie française* de Fénelon est bien davantage qu'un discours officiel figé. L'exercice obligé de l'éloge académique permet à Fénelon de conforter ses intuitions en matière littéraire, d'affiner sa pensée esthétique et de penser le statut des belles-lettres d'un point de vue diachronique. Mais il lui offre également une véritable tribune destinée à contrer une foi et une parole illégitimes, celles que promeuvent à ses yeux les milieux réformés. Dans cette allocution se dessine ce que Christian Jouhaud a nommé une « écriture de l'action », c'est-à-dire un discours forgé de toutes pièces pour infléchir l'opinion publique. L'éloge académique épouse l'actualité la plus prégnante, tout en revendiquant un propos qui se veut universel (les principes de l'écriture, les principes inaltérables de la foi catholique). L'objet de la controverse est un point d'entrée dans la façon qu'a un genre littéraire de le modéliser, faisant alors de l'éloge académique un espace discursif remarquablement accueillant. Discours de circonstances, mais discours de l'action à distance se conjuguent en effet sans heurts apparents. L'allocution de Fénelon constitue dans cette perspective un opérateur de croyance : elle est destinée à susciter une adhésion unilatérale à un ensemble de normes qui doivent prévaloir dans le domaine poétique, politique et confessionnel.

Bibliographie

- Abiven, Karine, *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. De Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, Paris, Garnier, 2015.
- Aristote, *Poétique*, éd. Michel Magnien, Paris, Le Livre de Poche, 1990.
- Bayle, Pierre, article « Pellisson », dans *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 1696-1697, pp. 769-773.
- Cornette, Joël, *Le Roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Payot, 1993.
- Fénelon, *Œuvres*, éd. Jacques Le Brun, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, t. I, 1983 et t. II, 1997.
- Fumaroli, Marc, *L'École du silence. Le sentiment des images au XVII^e siècle*, Paris, Champs-Flammarion, 1998 [1994].
- Genette, Gérard, *Nouveaux discours du récit*, Paris, Seuil, 1983.
- Jouhaud, Christian, *Les Pouvoirs de la littérature*, Paris, Gallimard / NRF, 2000.
- Leplatre, Olivier, *Fénelon ou l'inquiétude du politique*, Paris, Hermann, 2015.
- Marin, Louis, *Le Portrait du roi*, Paris, Minuit, 1981.
- McKenna, Antony, « Les masques de Pierre Bayle : pratiques de l'anonymat », *Littératures classiques*, 80 (2013), pp. 237-248.
- Merlin, Hélène, *L'Excentricité académique : littérature, institution, société*, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

- Métalepses. Entorses au pacte de représentation*, éd. John Pier et Jean-Marie Schaeffer, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005.
- Pellisson, Paul, *Relation contenant l'histoire de l'Académie française*, Paris, Le Petit, 1653.
- Simon, Monika, *Fénelon platonicien ? Étude historique, philosophique et littéraire*, Münster, Ars rhetorica, 2005.
- Zoberman, Pierre, *Les Panégyriques du Roi prononcés dans l'Académie française*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1991.

